

**Direction des Jurys
de l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

enseignement.be/jurys
jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2018-2019/2
Option	Monteur en sanitaire et chauffage
Matières	TECHNOLOGIE SANITAIRE TECHNIQUES DE CHAUFFAGE DESSIN TECHNIQUE ET SCHEMAS ELECTRICITE APPLIQUEE T.P. SANITAIRE T.P CHAUFFAGE

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de l'option de base groupée (OBG) :

OPTION 3423 MONTEUR / MONTEUSE EN SANITAIRE ET EN CHAUFFAGE

Liste des matières (grille-horaire) :

TECHNOLOGIE SANITAIRE
TECHNIQUES DE CHAUFFAGE
DESSIN TECHNIQUE ET SCHEMAS
ELECTRICITE APPLIQUEE
T.P. SANITAIRE
T.P CHAUFFAGE

●●● Programme

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes>.

Numéro du programme : **209/2004/249**

Lien : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/209-2004-249.pdf>

Nom du programme : **Monteur/Monteuse en sanitaire et en chauffage**

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé, type d'enseignement

Titre : le Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire professionnel (CESS).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de(s) l'examen(s) de

●●● Modalités de passation

Type d'examen : *oral (1 jour) et pratique (1 jour)*.

Durée : 2 jours.

●●● Matériel

Matériel requis :

- Chaussures de sécurité.
- Vêtements de travail appropriés.
- Petit outillage à main (coffre à outils de base).

●●● Consignes d'examen(s)

Connaissance de la matière reprise au programme de Monteur en chauffage et sanitaire (matière reprise dans les différents syllabus du Fond de Formation de la construction).

Epreuve pratique :

- Maîtrise des différentes techniques d'assemblage de tuyauteries diverses (cuivre, acier, PE, etc).
- Montage et raccordement d'appareils sanitaire et chauffage (lavabo, wc, douche, radiateur, convecteur, échangeur, chaudière, etc).
- Réalisation d'une soudure étanche au chalumeau (oxyacétylénique).
- Réalisation de brasures tendres et fortes.

III. Evaluation

●●● Pondération

Chaque matière est pondérée sur une note finale de 20 points.
Chaque cours de l'OBG est considéré comme une matière.

IV. Annexes

●●● Exemple d'anciens examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen.